



Programme d'appui à l'initiative

# ENPARD

## MÉDITERRANÉE

Programme Européen de Voisinage pour  
l'Agriculture et le Développement Rural

**Le rôle de la recherche pour la définition et la  
mise en œuvre des Bonnes pratiques agricoles**

**Séminaire sous régional Mashreq**



Ce programme d'appui  
est mis en oeuvre par le



Programme d'appui à l'initiative

ENPARD  
MÉDITERRANÉE



Cette initiative est financée  
par l'Union Européenne

CIHEAM Montpellier

ENPARD capitalisation

## ENPARD South Support Programme II (ESSP II)

### Le rôle de la recherche pour la définition et la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles

#### Atelier sous régional Mashreq

8 et 9 Décembre 2015

Le Caire, Egypte

### Introduction

Une bonne pratique s'inscrit dans un cadre politique et réglementaire : en ce sens, la bonne pratique nécessite d'être analysée, étudiée, améliorée et évaluée avant de pouvoir être validée politiquement. **Le rôle des scientifiques et des experts est essentiel dans ce processus et aux différentes étapes suivantes: identification, élaboration, amélioration et évaluation des bonnes pratiques.**

Les bonnes pratiques agricoles désignent les pratiques de culture et d'élevage conformes à des règles qui permettent à la fois l'optimisation et l'amélioration de la production agricole ainsi que la réduction des risques pour l'Homme et pour l'environnement. Les bonnes pratiques agricoles ont des dimensions collectives, l'espace rural et social dans lequel elles s'inscrivent, les externalités positives ou négatives qu'elles peuvent produire sur la collectivité, en termes de santé, de qualité de vie, de force de travail et d'innovation.

**La définition insiste d'abord sur les enjeux économique et écologique de l'agriculture. Il faut y ajouter les dimensions sociales et de gouvernance.** La bonne pratique est mise en œuvre au sein d'une réalité sociale qu'il est nécessaire de connaître, car il est important que les acteurs sociaux soient prêts et disposés à mettre en œuvre les bonnes pratiques proposées. Les capacités cognitives et matérielles des acteurs sont ainsi des éléments à prendre en considération dans l'élaboration d'une politique de bonnes pratiques. Leur capital social peut faciliter la diffusion des bonnes pratiques ou au contraire y faire obstacle. **Il est ici question de l'acceptabilité sociale des bonnes pratiques agricoles.** La gouvernance et la sensibilisation et formation des acteurs sont des outils stratégiques pour évaluer et améliorer cette acceptabilité sociale d'une part, adapter les bonnes pratiques aux éléments de contexte socio-environnemental et institutionnel d'autre part.

Un processus de recherche utile à la définition et la mise en œuvre des bonnes pratiques dans un cadre réglementaire fait appel à différents types de recherches opérationnelle, expérimentale, appliquée et participative. Ces recherches font appel à des champs disciplinaires différenciés, depuis les sciences agronomiques et de l'environnement jusqu'aux sciences humaines et sociales. Enfin, dans ce processus, les scientifiques se trouvent en interaction avec les différents acteurs du secteur agricole : les décideurs, les techniciens et les vulgarisateurs, les producteurs et les groupements de producteurs, les entreprises etc.

**Du point de vue de la recherche, le processus d'élaboration et de mise en œuvre des bonnes pratiques peut se décliner selon les étapes suivantes :**

- **La connaissance fine des techniques appropriées,**
- **L'étude de leur contextualisation, support de leur amélioration et de leur potentiel de diffusion,**
- **L'analyse des différents impacts de ces techniques sur les exploitations et à l'échelle des espaces ruraux concernés,**
- **L'élaboration d'un protocole de suivi-évaluation des pratiques agricoles proposées dans la politique de bonnes pratiques,**
- **La formation des différents acteurs concernés, aux différentes étapes du processus.**

La définition des bonnes pratiques agricoles s'appuie donc sur les connaissances disponibles en matière de techniques durables, d'évaluation des impacts de ces techniques et de modalités socio-économiques de mise en œuvre. **Deux questions principales peuvent être adressées aux scientifiques quant à leurs contributions:**

- **Comment identifier les types de recherche nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un référentiel de bonnes pratiques et leurs caractéristiques ?**
- **A quels moments doivent-elles mises en œuvre, comment et avec quels types d'acteurs, pour accompagner la politique ?**

Nous présentons ci-après et pour chaque étape du processus décrit, la contribution potentielle de la recherche en matière d'orientation, d'accompagnement et de support à la politique de bonnes pratiques.

## **La connaissance des techniques appropriées**

Lors de cette étape, il s'agit de déterminer quelles sont les techniques ou les combinaisons de techniques les plus pertinentes selon les objectifs visés par la politique, et de les améliorer. Cette étape fait appel aux travaux de recherche sur les systèmes de production, principalement sous les angles agronomiques, économiques et environnementaux. Elle se déroule en station et sur des sites pilotes pour mettre au point la ou les technique(s) considérée(s) et évaluer leur potentiel. Cette étape est généralement reconnue y compris par

les politiques comme un travail nécessaire, en amont ou en parallèle à l'élaboration d'une politique de bonnes pratiques : elle peut être menée en associant aux équipes de scientifiques des techniciens ou des vulgarisateurs agricoles qui vont apporter leur connaissance fine du milieu réel, ainsi que leur expérience technique. En retour, ils seront formés à ces pratiques et pourront les maîtriser plus rapidement.

Mise en œuvre en milieu réel, cette étape peut mobiliser une plus grande diversité de sciences humaines comme la sociologie rurale, l'anthropologie, et permet l'identification de savoirs et de techniques locales. Elle associera plus facilement les producteurs au travail de repérage et d'améliorations des pratiques. Elle permettra de travailler sur la contextualisation des pratiques dès l'amont.

Ainsi, il faudrait distinguer de façon plus fine au sein de ce processus de production scientifique d'une nouvelle connaissance les différents moments qui amènent au repérage des pratiques, à la définition du protocole de leur mise en œuvre ainsi qu'à l'identification des acteurs les plus impliqués: des acteurs qui sont impliqués dans la définition et le test des pratiques jusqu'aux acteurs qui seront formés pour diffuser ces bonnes pratiques.

Ce processus de recherche peut prendre différentes formes, basé sur :

- Des appels d'offre ou le financement de projets de recherche appliqués sur l'amélioration des systèmes de production et la mise au point de techniques et pratiques répondant aux priorités définies par la politique.
- La production d'un ensemble de propositions techniques à étudier :
  - Des pratiques sont directement issues de travaux de recherche et elles sont préalablement testées en station ; dans ce cas, elles donnent d'abord lieu à la production d'une analyse de leur performance hors contexte et à une validation technique. Elles devront être par la suite contextualisées en milieu réel avant de pouvoir préciser les modes de diffusion à plus large échelle.
  - Lors du repérage de pratiques existantes pouvant être adaptées aux objectifs définis, il est souhaitable de s'appuyer sur les connaissances de la société civile, des producteurs et de leurs groupements ainsi que sur celles des techniciens agricoles ; une fois repérées, ces pratiques peuvent être étudiées et améliorées par les scientifiques, en station, sur des sites pilotes ou en milieu réel.

Parfois, cette étape de reconnaissance des pratiques se déroule directement en milieu réel avec les producteurs. On parle alors de recherche-action et dans ce cas, la connaissance des techniques est travaillée d'entrée de jeu avec la connaissance des éléments de contexte.

## La contextualisation et son rôle

Les recherches et les tests menés en station permettent la définition de « paquets techniques » ; ces « paquet techniques » doivent être ensuite testés et appliqués en milieu réel pour :

- en déterminer les impacts économiques, sociaux et environnementaux,
- en améliorer les performances
- identifier les obstacles et contraintes à leur diffusion
- chercher à lever ces verrous.

La contextualisation des pratiques identifiées est une étape fondamentale pour adapter ces pratiques aux réalités économique, sociale et environnementale des producteurs bénéficiaires, ainsi que des espaces agricoles concernés. Elle peut se dérouler ainsi :

- test de la pratique dans plusieurs situations réelles et différenciées afin de définir pour quels types d'exploitation et de producteurs la technique est la plus performante, afin également d'en améliorer les résultats.
- test de la pratique pour mieux connaître les facteurs exogènes qui en favorisent ou en bloquent la diffusion, étude de l'acceptabilité sociale de la technique
- première définition du périmètre d'application de la technique en termes de type d'exploitation, type de développement agricole attendu, etc.

La contextualisation permet de valider les bonnes pratiques au plan des résultats économiques et environnementaux. Au plan social, elle conduit à étudier l'acceptabilité sociale de la pratique, à améliorer les pratiques définies et à sensibiliser les producteurs. L'acceptabilité sociale permet de signaler des verrous et des obstacles potentiels à la mise en œuvre des bonnes pratiques. **La contextualisation est une étape indispensable à la validation du contenu des bonnes pratiques dans un cadre de politique. Elle permet d'approcher la réalité de sa mise en œuvre à une échelle décentralisée.**

## L'évaluation de la performance des pratiques

L'évaluation de la performance des bonnes pratiques vise à mesurer les impacts de ces pratiques aux échelles de l'exploitation, du territoire concerné et du secteur agricole ; elle peut faire appel à différents types de méthodes de travail en matière de recherche :

- La modélisation des exploitations, des pratiques afin de déterminer les impacts économiques et environnementaux des pratiques ; l'agrégation des résultats à une échelle spatiale territoriale.

- La recherche empirique permettant de mesurer les impacts des bonnes pratiques en milieu réel, par comparaison entre des exploitations aux caractéristiques semblables dont certaines utilisent ces pratiques et d'autres pas.
- D'autres protocoles d'évaluation à préciser.

Dans cette perspective d'évaluation, il faut préciser les facteurs exogènes qui influenceront les impacts de la mise en œuvre des bonnes pratiques et les analyser pour voir comment développer ceux qui favorisent les impacts positifs des bonnes pratiques et limiter ceux qui constituent des verrous. C'est pourquoi l'étape de la contextualisation est importante à mener dans le processus. **Il s'agit ici de réfléchir aux incitations qui vont soutenir la diffusion des bonnes pratiques ; parmi les réponses appropriées à apporter, une réflexion en termes de bonne gouvernance et de coordination des acteurs apparaît nécessaire.**

Les connaissances nécessaires à l'évaluation des impacts relèvent nécessairement de différents champs disciplinaires, économie, agronomie, environnement, sociologie rurale etc. Leur apport spécifique dans l'approche globale d'évaluation des pratiques est à préciser.

## Le suivi-évaluation des pratiques

*La mise en œuvre d'une politique nécessite d'être accompagnée en vue de permettre notamment son évaluation régulière, et le retour sur ses effets. Le protocole de suivi-évaluation d'une politique se caractérise par sa dimension pratique et opérationnelle ;* il découle du travail approfondi réalisé précédemment sur l'évaluation de la performance des bonnes pratiques. Il propose un modèle simplifié d'évaluation. Il résulte en un ensemble d'indicateurs à produire, reflétant les performances des bonnes pratiques et de la politique. Enfin, il doit être adapté au niveau de connaissance des acteurs qui vont contribuer à sa mise en œuvre.

La définition et la mise en place du protocole pratique de suivi-évaluation par les scientifiques dépendra des orientations favorisées en matière de recherche ; en d'autres termes, ce protocole sera plus ou moins participatif, il associera plus ou moins les producteurs pour la production et le relevé d'indicateurs simples de suivi. Les techniciens sont amenés à jouer un rôle important qui va de la formation des producteurs au recueil direct des informations nécessaires pour les calculs d'indicateurs de suivi. Le rôle des services de vulgarisation dans la mise en œuvre de la politique de bonnes pratiques est également défini dans ce cadre.

## La formation

Tout au long du processus, la formation et la sensibilisation sont des opérations clés de la définition et de mise en œuvre d'une politique de bonnes pratiques (figure 1).

Il est important de préciser quelles sont les objectifs visés par ces formations, d'en préciser les types de formateurs et leurs bénéficiaires ainsi que les moments-clés du processus de mise

en place des bonnes pratiques où les formations se déroulent : identification, amélioration, test, contextualisation, évaluation, suivi-évaluation.

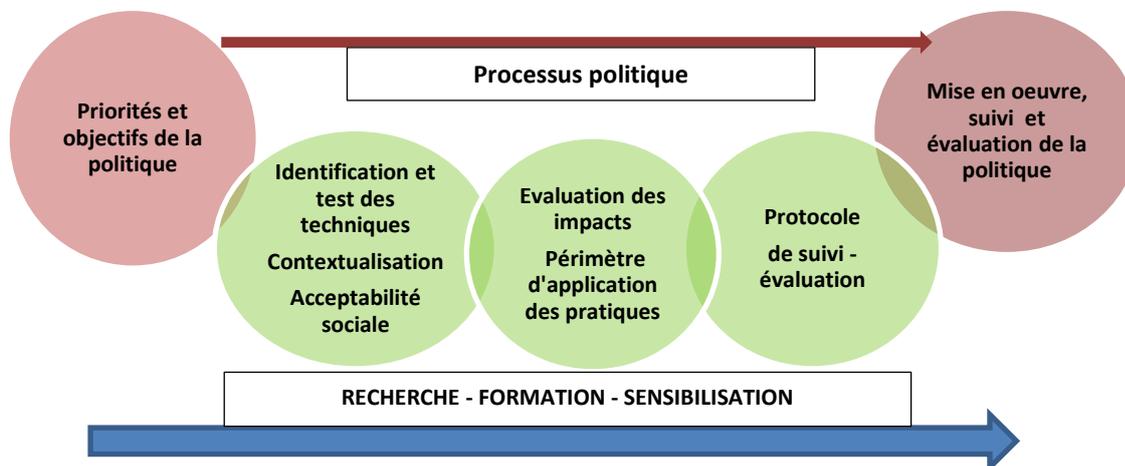


Figure 1 : La recherche et la formation dans le processus politique des bonnes pratiques agricoles

## Conclusion

Pour élaborer un référentiel de bonnes pratiques, le thème directeur est celui de connaître, de comprendre, d'enregistrer et d'évaluer l'ensemble des pratiques agricoles afin d'atteindre des résultats précis au plan des intérêts de la collectivité, des producteurs aux consommateurs, et de l'environnement. Cela fait appel à la recherche et à l'expertise pour améliorer les pratiques existantes, adapter des pratiques aux contextes spécifiques, afin d'évaluer leurs impacts sur les systèmes de production, les espaces ruraux et la société dans son ensemble.

En principe, une partie de ce travail scientifique a lieu en amont de la définition de la politique qui concerne le repérage des pratiques. La recherche accompagne tout le travail d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques. Elle peut le prolonger par un exercice de capitalisation sur une politique de bonnes pratiques agricoles.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de bonnes pratiques reposent sur le développement des bases de compétences et de connaissances, l'enregistrement et l'analyse continue des performances, et le recours à l'avis d'experts, le cas échéant. La recherche scientifique et l'expertise ont ici un rôle essentiel à jouer pour élaborer le contenu des bonnes pratiques, le contextualiser, définir les protocoles d'évaluation et de mesure des impacts des bonnes pratiques en milieu réel, proposer un modèle de suivi-évaluation des bonnes pratiques et accompagner ainsi l'ensemble du processus politique. A chaque étape, des acteurs-clés sont à mobiliser selon leur valeur ajoutée dans le processus.

En plus de son rôle de formation à la recherche, la recherche contribue également dans le champ opérationnel au renforcement des capacités et des compétences des différents acteurs, utiles au repérage comme à la diffusion des bonnes pratiques.

Quelles seraient pour chaque étape du processus de définition et de mise en place d'une politique de bonnes pratiques :

- Les types de recherche et de compétences (disciplines, outils, méthodes, techniques) à associer pour mener à bien ce processus,
- Les acteurs à mobiliser et la coordination à établir entre ces acteurs (gouvernance).
- Les fonctions dans lesquelles les scientifiques peuvent s'engager vis-à-vis des pouvoirs publics et de la société civile ainsi que la limite de l'action scientifique dans ce cadre politique des bonnes pratiques.
- Le rôle des pouvoirs publics vis-à-vis de la recherche scientifique et plus largement de la société civile.

#### Références :

- Commission Européenne, (2004). Méthodes de l'aide : lignes directrices de la gestion du cycle de projet – accessible en ligne.
- Bishop C. (2002). Analyse socioéconomique selon le genre : guide technique, gestion du cycle de projet; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Rome (Italie). FAO, 2002. - 89 p.
- FIDA, (2008). Guide pratique de suivi-évaluation des projets de développement rural, pour une gestion orientée vers l'impact – FIDA 2008 – accessible en ligne
- Dufumier M., (1996). Les projets de développement agricole, manuel d'expertise, CTA Karthala, 355 p.
- Requier-Desjardins M., Escadafal R. (2014). « Is the EIRR, the Economic Internal Rate of Return of projects to combat desertification and land degradation evaluation a relevant tool for evaluation?» Planet@Risk, March, vol. 2, n. 1, p. 2-7.

#### Contact :

Mélanie Requier-Desjardins, expert senior ENPARD ; requier@iamm.fr